

Session de la Chambre d'agriculture : les finances passent au vert et sept motions étaient au programme



Session de la Chambre d'agriculture : les finances passent au vert et sept motions étaient au programme

Pour sa première session de l'année 2026, la Chambre d'agriculture du Gers a délocalisé sa réunion à la Chambre de métiers et de l'artisanat à Pavie. Le président, Lionel Candelon-Bonnemaison, accueilli ce vendredi 6 mars David Taupiac, député, Philippe Dupouy, Président du Conseil Départemental, et 20 membres. « Je regrette pour la deuxième fois l'absence du préfet du Gers malgré ma demande de huis clos », souligna Lionel Candelon-Bonnemaison.

Du côté des finances, les résultats sont au vert avec côté produits, 8 411 K€, Charges, 7 956 K€, soit un résultat positif de 455 K€. Lequel se veut rassurant selon l'expert comptable même si on ne peut pas actuellement évaluer l'impact de la liquidation judiciaire du domaine de Mons.

Malgré des années difficiles des signes encourageants apparaissent pour la filière biologique, résume un intervenant lequel mettait l'accent sur l'importance de l'eau, un chapitre qui suscita des débats polémiques. Ce fut l'occasion d'annoncer que le 18 septembre prochain se tiendront les assises Agribio. Il fut question aussi de la peste porcine africaine dont sa propagation représente une menace croissante pour la santé du cheptel porcin et sur l'économie de la filière.

La session se concluait par le vote de sept motions présentées par les différents syndicats. Il s'agissait du fonds d'urgence en soutien à la filière céréalière, des coûts des intrants, de la régulation de la faune sauvage dans le de la lutte contre la peste porcine africaine, des restrictions inéquitables et brutales prises par VIVEA, de la concurrence déloyale dans les filières volailles, de la mise en place du registre phytosanitaire numérique, de la suppression des agences de l'État.



P1890857.JPG